

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 04 JUILLET 2024

DELIBERATION N°2024.00420

**PROJET DE CENTRE DE CHALLENGE HUMAIN EN VACCINOLOGIE DU CHU
DE SAINT-ETIENNE – FINANCEMENT DE L'ÉTUDE DE PRÉ-PROGRAMMATION**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 28 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 67

Nombre de présents : 40

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix : 46

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : M. Charles DALLARA

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER,
M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD,
M. Marc CHAVANNE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. Martial FAUCHET,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Christian JULIEN, M. Bernard LAGET,
M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN,
M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT,
M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT,
M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Régis CADEGROS donne pouvoir à Mme Aline MOUSEGHIAN,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
M. François DRIOL donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. David FARA donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET

RECU EN PREFECTURE

Le 12 juillet 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240704-D20240042010

Date de mise en ligne : 12 juillet 2024

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY,
M. Patrick BOUCHET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER,
Mme Frédérique CHAVE, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS, M. Fabrice DUCRET,
M. Christophe FAVERJON, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Marc JANDOT,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Patrick MICHAUD, M. Yves MORAND,
M. Gaël PERDRIAU, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 04 JUILLET 2024

PROJET DE CENTRE DE CHALLENGE HUMAIN EN VACCINOLOGIE DU CHU DE SAINT-ETIENNE – FINANCEMENT DE L'ETUDE DE PRE-PROGRAMMATION

L'innovation est l'un des piliers du développement de Saint-Étienne Métropole. Cette volonté repose sur le renforcement de secteurs, d'ores et déjà, phares du tissu économique, académique, et industriel local (manufacturing, santé) mais également sur l'émergence de secteurs d'excellence, notamment dans des logiques de fertilisations croisées transversales comme c'est le cas pour le numérique et le design.

Le poids économique, industriel, scientifique, académique et, évidemment sanitaire, de la filière « santé » de Saint-Étienne Métropole est conséquent avec un potentiel de développement important.

Lors de la pandémie de COVID 19, le constat sans appel a été établi que la France avait pris un retard en matière de développement de nouveaux vaccins.

D'après l'Organisation des Nations Unies, dans son rapport-clé sur la biodiversité et les pandémies, « des pandémies futures vont apparaître plus souvent, se propageront plus rapidement, causeront plus de dommages à l'économie mondiale et tueront plus de personnes que la COVID-19 ». Dans ce cadre-là, avoir des vaccins est donc fondamental.

Dans ce contexte, le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Saint-Étienne sollicite Saint-Etienne Métropole au sujet de l'étude de préprogrammation d'un Centre de challenge humain en vaccinologie.

Initié par des praticiens hospitaliers et enseignants-chercheurs rattachés au CHU et à la faculté de médecine de Saint-Etienne, le projet de « Centre de challenge Humain » en vaccinologie, unique en France, est porté par le CHU de Saint-Etienne avec l'appui de l'Université Jean Monnet. Ce projet d'envergure s'inscrirait dans le cadre d'un IPCEI (Important Projects of Common European Interest), projet important d'intérêt commun européen.

La mise en place de nouvelles solutions vaccnologiques nécessite des équipements de pointe, parmi lesquels la mise en place d'un Centre de challenge humain (CHIM pour Controlled Human Infection Model) dont la France entend se doter. Concrètement, le projet nécessite la construction d'un bâtiment sécurisé à même d'accueillir et d'assurer la surveillance clinique de volontaires sains qui seraient mis en présence de souches atténuées de différents virus dans le but d'étudier l'efficacité de vaccins expérimentaux.

L'intérêt d'un tel dispositif est majeur pour accélérer la recherche en vaccinologie et le développement industriel pharmaceutique car il permet de s'affranchir des périodes habituelles de circulation des virus. Les pays européens ont peu investi dans de telles infrastructures et il n'existe actuellement pas de centre dédié en France.

Pour le territoire de la Métropole stéphanoise, l'implantation d'un tel centre est potentiellement génératrice de retombées très positives (emplois de haut niveau, attractivité scientifique et territoriale, mise en avant de l'excellence scientifique stéphanoise en matière d'infectiologie et vaccino­logie muco­sale, collaborations internationales...). Ce projet est également vecteur d'attractivité et de reconnaissance pour le CHU de Saint-Etienne, l'Université Jean Monnet et, de manière générale, pour l'écosystème industriel, sanitaire et scientifique local voire bien au-delà.

Afin de procéder à une estimation de la faisabilité, du coût et des surfaces du futur Centre de challenge humain, le CHU de Saint-Etienne a souhaité faire appel à un prestataire spécialisé dans la conception de bâtiments de recherche et médicaux de pointe dans le cadre d'une étude de préprogrammation, et ce avec le soutien du pôle de compétitivité mondial Lyon Biopôle. Cette étude est indispensable pour que les porteurs du projet puissent solliciter de potentiels partenaires financiers sur la base de données et d'estimations fiables, notamment dans le cadre de l'IPCEI, projet important d'intérêt commun européen.


Dans ce contexte, le Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Étienne sollicite Saint-Étienne Métropole, au titre de l'étude de préprogrammation d'un Centre de challenge humain en vaccino­logie, pour un montant de subvention de 22 700 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve l'attribution d'une subvention d'investissement de 22 700 € au Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Etienne au titre de l'étude de préprogrammation d'un Centre de challenge humain en vaccino­logie ;**
- **approuve le projet de convention de financement entre Saint-Etienne Métropole et le Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Etienne au titre de l'étude de préprogrammation d'un Centre de challenge humain en vaccino­logie permettant le versement de la subvention correspondante ;**
- **autorise Monsieur Le Président ou son représentant dûment habilité à signer la convention et toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de la délibération ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2024 sur le compte : INUM 20421 - SUPIF.**

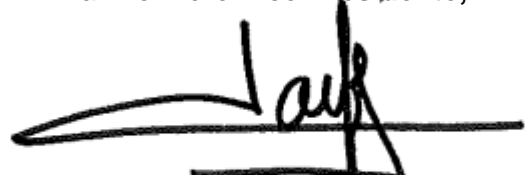
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le secrétaire de Séance,



Charles DALLARA

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE

